

MEMO

MES RENDEZ-VOUS :

Avec l'anesthésiste :

Ma date d'intervention :

LORS DE MA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE JE PASSE OBLIGATOIREMENT AU BUREAU DES ENTRÉES FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS : (RDV NON NÉCESSAIRE)

- ma carte vitale
- une pièce d'identité
- ma carte mutuelle

LE JOUR DE MON INTERVENTION, JE RÉUNIS DANS MON PASSEPORT AMBULATOIRE :

- le consentement éclairé complété et signé
- le formulaire de la personne de confiance complété et signé
- l'autorisation d'opérer remplie par les deux parents ou le représentant légal pour les mineurs ou les personnes sous tutelles
- les résultats de mes examens en **version papier** (prise de sang, examens d'urines)

A MA SORTIE, JE RECEVRAI LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ordonnances :
 - antalgiques
 - matériel spécifique postopératoire
 - intervention de l'infirmière libérale
- bon de transport
- arrêt de travail
- convocation prochain rdv

Réalisation service communication CHU Grenoble Alpes - 2023

HÔPITAL DE VOIRON



L'accès se fait par l'entrée principale symbolisée par une flèche rouge sur le plan ci-dessous. Arrivé(e) dans le hall d'entrée, prendre l'ascenseur situé sur la droite permettant l'accès bâtiment « La Sure », monter au 1er étage et se présenter à l'accueil de l'unité de chirurgie ambulatoire.



Accès Hôpital de Voiron :
34 avenue Jacques Chirac
38500 Voiron
Bus : lignes 3 ou 4

Scannez et retrouvez-nous sur Internet !
www.ch-voiron.fr



IMPORTANT
Si les conditions administratives ne sont pas remplies ou si les consignes médicales ne sont pas respectées, l'intervention ne pourra avoir lieu.

PASSEPORT AMBULATOIRE

Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA)
Bâtiment «La Sure», 1er étage
Hôpital de Voiron

POUR TOUTES QUESTIONS ET/OU INFORMATIONS

Appeler l'unité de chirurgie ambulatoire au
04 76 15 62 14
de 7 h à 19 h
du lundi au vendredi

L'ensemble de l'équipe reste à votre écoute pour toute question relative à votre prise en charge et vous souhaite un bon séjour.



L'équipe du service ambulatoire a pris soin de rédiger un passeport complet et détaillé pour vous guider dans chaque étape de votre parcours de soin.
En conséquence, nous vous demandons de respecter rigoureusement les consignes décrites dans ce passeport.
Nous restons à votre disposition pour toute question relative à votre hospitalisation.



MON PARCOURS EN CHIRURGIE AMBULATOIRE

MA PRÉPARATION

AVANT LE JOUR J

- Le jour de ma consultation d'anesthésie, je renseigne mon dossier de pré-admission au bureau des entrées.
- Je lis attentivement les documents qui m'ont été remis lors de mes précédents rendez-vous.
- Je fais les examens complémentaires, si prescrits (radio, prise de sang, examens urinaires ...).
- Je m'organise pour me dégager de toutes autres obligations (autres RDV, gestion des enfants, ...).
- J'organise d'ores et déjà mon retour en prévoyant :

OBLIGATOIRE : une personne pour me raccompagner et une personne à mon domicile, la nuit suivant mon intervention.

ATTENTION : pour les enfants de moins de 10 ans, la présence d'un accompagnant autre que le conducteur du véhicule est recommandée.

LA VEILLE

Consignes pré interventionnelles :

- Je respecte les consignes de douche, de dépilation et de jeûne décrites dans la feuille de consignes pré interventionnelles.

Par téléphone, l'infirmière du service :

- Me rappelle toutes les consignes à suivre.
- Me communique l'heure d'arrivée le lendemain au centre hospitalier.

MON INTERVENTION

1 - LE MATIN

- Je respecte la feuille de consignes pré interventionnelles.
- Je laisse mes objets de valeur à la maison (bijoux, montre, carte bleue, chèques, espèces ...) et mes lentilles de contact.
- Pour mon confort je peux apporter de la musique avec des écouteurs, un livre ou mon téléphone portable.
- Selon les consignes du médecin anesthésiste, je prends ou non mon traitement habituel.
- J'arrive en service ambulatoire à l'heure qui m'a été donnée la veille par téléphone.

ATTENTION : les accompagnants ne sont pas autorisés à rester dans le service sauf mineurs ou patients en situation de handicap.

2 - MON ARRIVÉE A L'HÔPITAL

- Je me rends directement dans le service de chirurgie ambulatoire.
- L'équipe de chirurgie ambulatoire me demande le numéro de téléphone de la personne qui doit venir me chercher.
- Je m'habille avec la tenue de bloc opératoire donnée par l'équipe et j'enlève mes prothèses dentaires/auditives, mes lunettes.
- Je suis installé(e) dans un salon où j'attends que l'équipe du bloc opératoire vienne me chercher.

3 - DÉPART AU BLOC

- Je suis préparé(e) par l'équipe du bloc opératoire pour mon intervention, je peux poser des questions si besoin.
- Une fois l'intervention terminée, je passe en salle de réveil pour une surveillance post interventionnelle.
- Puis, je retourne en service ambulatoire.

4 - RETOUR EN CHAMBRE

- Je suis installé(e) en chambre.
 - Je prends une collation.
 - Je me lève avec l'équipe paramédicale.
- ATTENTION** : selon mon état, la décision d'une nuit d'hospitalisation peut être prise par le chirurgien ou l'anesthésiste.

MA SORTIE

AVANT DE PARTIR

- Une première miction est obligatoire pour envisager ma sortie.
- Mon médecin passe me voir.
- L'équipe de chirurgie ambulatoire me remet mes papiers de sortie.

APRES MA SORTIE

- Pour ma sécurité et mon confort, je respecte les consignes données par mon chirurgien.
- Un SMS m'est envoyé le lendemain de mon intervention pour prendre de mes nouvelles. Je peux répondre pour être rappelé par une infirmière si besoin.